canton de vaud

LIBERTÉ ET PATRIE

Service de l'économie,
du logement et du tourisme (SELT)

rapport d'activités 2007

sur la politique d'appui au développement économique

vaud.ch
RÉGION DU LÉMAN

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU CHEF DE DÉPARTEMENT 3

1. L'ÉCONOMIE VAUDOISE DANS SON CONTEXTE CONJONCTUREL 4

1.1 ÉCONOMIE MONDIALE 4
1.2 ÉCONOMIE SUISSE 4
1.3 ÉCONOMIE VAUDOISE 4

2. L'INTERVENTION DE L'ÉTAT DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 6

2.1 LA POLITIQUE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 6
2.2 2007, UNE ANNÉE DE TRANSITION 7

3. LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANTON 8

3.1 LES CHANTIERS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2007 8
3.2 L'ACQUISITION D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES 9
3.3 LA PROMOTION TOURISTIQUE 12
3.4 LA PROMOTION SECTORIELLE 13
3.5 LES GRANDS PROJETS 2008 14

4. LA VALORISATION DES POTENTIELS ÉCONOMIQUES ET TERRITORIAUX DU CANTON ET DES RÉGIONS 15

4.1 LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 15
4.2 LES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 16
4.3 LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX ET DE MONTAGNE 17
4.4 LES GRANDS PROJETS 2008 17

5. L'ENCOURAGEMENT À LA CRÉATION ET AU DÉVELOPPEMENT D'ENTREPRISES 18

5.1 LE RÔLE DU SELT ET DE SES PARTENAIRES 18
5.2 LES PRESTATAIRES DE SERVICE AUX ENTREPRISES 18
5.3 LE SOUTIEN AUX PROJETS D'ENTREPRISES 24

MESSAGE DU CHEF DE DÉPARTEMENT

2007 aura été pour le service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) une année riche de changements. En effet, trois événements importants sont venus s'immiscer dans la vie du service, impliquant quelques remaniements d'ordre structurel.

En premier lieu et pour palier au départ de M. Philippe Sordet, le service s'est vu doté d'un nouveau chef en la personne de M. Lionel Eperon. Homme de contact et de communication, il apporte à la fonction son expérience de lobbyiste et sa maîtrise des dossiers de politiques économiques cantonale et nationale.

Deuxième événement, Mme Jacqueline Maurer-Mayor ayant annoncé qu'elle ne se représenterait pas à un nouveau mandat, il s'avérait certain que le Département de l'économie allait changer de chef. C'est à votre serviteur que ce redoutable honneur a été confié à partir du 1er juillet. Au cours des quelques mois écoulés, j'ai déjà pu me rendre compte que le challenge est de taille, mais que - grâce au soutien de l'équipe en place - c'est un véritable plaisir que de le relever.

Enfin, last but not least, le cadre légal de notre action en faveur de l'économie vaudoise s'est vu notoirement modifié par l'introduction de la loi sur l'appui au développement économique (LADE) et de la nouvelle politique régionale suisse (NPR). Si les missions du service demeurent sensiblement les mêmes, le soutien apporté aux organismes de développement doit s'envisager désormais sur une base régionale. Nous demandons à nos partenaires de s'ouvrir et de collaborer avec leurs voisins dans le cadre de projets porteurs à cette échelle.

Voici en quelques sortes les trois changements dans la continuité… face à de nouveaux défis, face à une conjoncture qui devrait se montrer moins favorable ces prochains temps alors que notre Canton a retrouvé des couleurs financières plus positives. Toute la question sera de savoir à quel rythme et avec quelle amplitude cette conjoncture nous touchera ? Et tout notre travail consistera à accompagner cette évolution en appréhendant au mieux ses diverses composantes pour le bien-être de notre population et l'intérêt général de notre économie.

Jean-Claude Mermoud
Conseiller d'État

JEAN-CLAUDE MERMOUD
Conseiller d'État

1.1 ÉCONOMIE MONDIALE

La conjoncture économique mondiale a connu des rebondissements importants en 2007. Son évolution s'est faite de manière très disparate selon les régions considérées, avec au premier plan la croissance impressionnante des grands pays émergents tels que la Chine, l'Inde, le Brésil ou encore le Mexique face à une Europe et un continent nord-américain en sérieuse perte de vitesse. Par ailleurs, les risques conjoncturels ont fortement augmenté au courant de l'année (extension de la crise hypothécaire américaine aux marchés du crédit internationaux, hausse du prix du pétrole). Dans les pays industrialisés, les indicateurs conjoncturels vont dans le sens d'un ralentissement de la croissance pour 2008. Mais, partant de l'hypothèse que les économies émergentes afficheront une croissance solide et durable en 2008, l'économie mondiale devrait dans l'ensemble rester robuste.

La conjoncture au sein de l'Union européenne a bénéficié de la vitalité de la demande intérieure et d'une excellente tenue des dépenses d'investissements et de consommation. Les exportations ont enregistré en 2007 une évolution très positive malgré un Euro fort et un affaiblissement de la demande extérieure. L'amélioration de la situation sur le marché du travail se poursuit et devrait tirer la consommation privée vers le haut en 2008. Toutefois, le climat des affaires a tendance à s'assombrir. L'état des carnets de commandes laisse présager un ralentissement prochain de la croissance économique de la zone euro. De 2.6% environ en 2007, elle devrait se situer aux alentours de 2% en 2008; ce qui correspond plus ou moins à son potentiel de croissance à moyen terme.

1.2 ÉCONOMIE SUISSE

La performance de l'économie suisse, qui tourne à plein régime depuis quatre ans, s'est confirmée en 2007. Pratiquement tous les indicateurs économiques sont favorables. La croissance est principalement soutenue par le dynamisme de la consommation privée, des investissements en bien d'équipements et du commerce extérieur, principalement les exportations de services. La croissance du PIB pour 2007 devrait atteindre 2.8%. Sur le marché du travail, la hausse de l'emploi s'est poursuivie. Le taux de chômage de décembre 2007 (2.8%) est nettement inférieur au taux enregistré un an auparavant (3.3%).

Le ralentissement probable de la croissance économique mondiale aura tendance à freiner la croissance suisse en 2008, sans pour autant la rendre nulle. Les fortes expansions enregistrées durant ces dernières années, en particulier en ce qui concerne les exportations et les investissements en biens d'équipements, devraient dès lors être plus modestes. En revanche, la bonne santé du marché du travail devrait permettre à la consommation privée de poursuivre sa progression, ce qui devrait constituer le principal moteur de croissance l'an prochain. Le taux de chômage devrait encore poursuivre sa diminution pour se situer aux alentours de 2% en 2008. Le risque présent sur les marchés financiers, dû à la crise des «subprimes» aux États-Unis, pourrait toutefois venir assombrir les perspectives de croissance en provoquant une baisse de confiance des consommateurs.

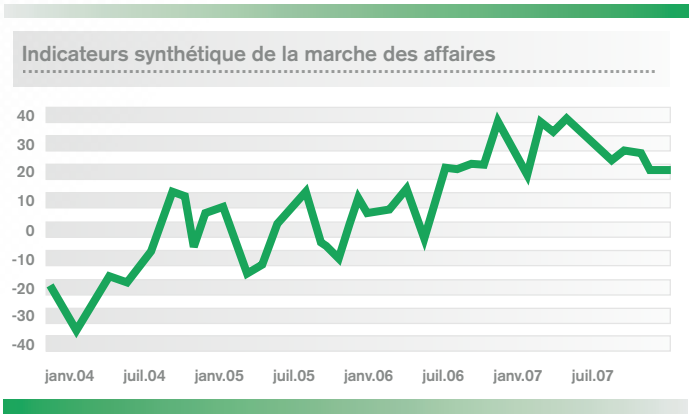

1.3 ÉCONOMIE VAUDOISE

Le secteur industriel

2007 fut une année faste pour l'économie suisse en général, l'industrie vaudoise ne fait pas exception. L'ensemble des branches de l'industrie manufacturière a profité de la bonne situation conjoncturelle. L'indicateur de la marche des affaires s'est élevé à des valeurs historiques. Le taux d'utilisation de la capacité de production a été supérieur à 85% durant toute l'année, et les statistiques des entrées de commandes et de la production ont augmenté chaque mois par rapport à 2006.

Cet environnement favorable a eu un impact positif sur les emplois dans l'industrie, principalement dans la branche «instruments médicaux, précision, horlogerie», fortement exportatrice.

En 2008, le rythme de croissance devrait être moins soutenu. Les perspectives n'en demeurent pas moins positives: tendance à la création d'emplois supplémentaires, augmentation prévue des entrées de commandes et de la production. La bonne situation des affaires, dans une perspective de six mois, restera stable ou s'améliorera pour plus de 90% des industries.

Le tourisme: hôtellerie et restauration

D'une manière générale, l'année 2007 a enregistré des résultats à la hauteur de la bonne conjoncture internationale. Le taux de change favorable (euro fort et franc suisse faible), le très bon positionnement de la Suisse sur le marché touristique mondial, ainsi que la concertation accrue des actions marketing de Suisse Tourisme, de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud et des offices du tourisme locaux ont favorisé cet essor sectoriel. Le tableau ci-dessous illustre l'importance de l'économie touristique pour le Canton de Vaud.

Valeur ajoutée brute générée par le secteur touristique	2.33 milliards
Chiffre d'affaires global	4.56 milliards
Nombre d'emplois (EPT)	22'510 (8.6% des emplois du Canton)
Part au PIB	7.20%

Le nombre de nuitées réalisées dans le Canton de Vaud en 2007 se monte à 2'382'007, soit une hausse de 3.3% par rapport à l'année précédente. Ce chiffre est légèrement au-dessous de la moyenne nationale de 4.4%. Les principales régions contributrices de cette hausse des nuitées sont les régions de Villars-Gryon et Montreux-Vevey et environs.

La restauration a connu une année plus difficile, mais néanmoins satisfaisante. L'environnement structurel et socio-économique caractérisant ce secteur en est la principale raison. Les résultats financiers d'environ un tiers des établissements est en constante régression. Bien qu'ils aient bénéficié de la reprise des flux touristiques, bon nombre de ces établissements dépendent en effet de facteurs strictement locaux (nouveaux comportements alimentaires, rotation des responsables d'établissements), surtout dans les villes.

Pour l'ensemble du secteur de l'hôtellerie et de la restauration, l'année 2008 s'annonce sous de bons auspices, notamment la saison estivale qui sera favorisée par l'Euro 2008, manifestation très prometteuse sur le plan touristique. Le mouvement ascendant constaté en 2007 devrait donc se poursuivre.

Le marché de l'emploi

Reflet de la bonne conjoncture économique, le taux de chômage enregistré en décembre 2007 se monte à 4%, soit 0.6 point (respectivement 13%) de moins qu'un an auparavant. La plus forte diminution concerne les jeunes de 20 à 29 ans (-16%) ainsi que les personnes de plus de 60 ans (-19%).

Taux de chômage annuel moyen (%)	
2007	4.10
2006	4.80
2005	5.30
2004	5.40

Indicateurs macroéconomiques 2007
Chômage: 4% à fin 2007 (-0.6 pt, base fin 2006)
Inflation: 0.7%
Exportations: +16.6%
Importations: +15.7%
Excédent commercial: +17.5%
Taux d'utilisation de la capacité de production industrielle: > 85%
Nuitées hôtelières: +3.3%

2.1 LA POLITIQUE D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dans son programme de législature, le Conseil d'État a placé parmi ses objectifs prioritaires le développement d'un canton attractif et concurrentiel. Conformément à sa mission de soutien au développement économique, l'État prend donc des mesures visant à:

> promouvoir le canton;
> valoriser les potentiels humains, économiques et territoriaux du canton et des régions;
> encourager l'innovation et la diversification de l'économie privée.

Pour mener à bien ces objectifs transversaux, le Département en charge de l'économie élabore un projet de politique d'appui au développement économique en collaboration avec les départements et les milieux concernés au niveau régional, cantonal et supracantonal.

Le Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT) a notamment pour mission d'assurer la conduite de cette politique publique, de veiller à l'atteinte des objectifs fixés et de coordonner les différents partenaires.

La politique d'appui au développement économique comporte plusieurs axes d'intervention, qui peuvent être répartis en quatre grandes catégories.

Il est important de relever que l'État est soumis à des règles strictes limitant son intervention (secteurs économiques prioritaires, pas de distorsion de concurrence, principe de subsidiarité, etc), principalement en ce qui concerne le soutien aux entreprises. Les résultats présentés dans ce rapport d'activités ne reflètent donc que très partiellement le développement économique du canton. La majorité des projets relève en effet d'initiatives strictement privées.

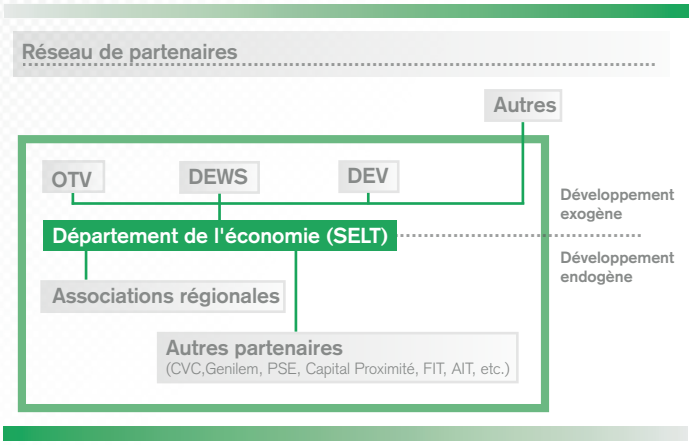

2.2 2007, UNE ANNÉE DE TRANSITION

L'année 2007 peut être caractérisée comme une année de changements fondamentaux, d'une réorganisation presque intégrale due à la révision en profondeur des bases légales et politiques régissant le développement économique.

Nouvelle Politique Régionale (NPR)

Au 1er janvier 2008, une nouvelle politique régionale fédérale (baptisée «NPR») est entrée en vigueur. Cette loi fédérale du 6 octobre 2006 sur la politique régionale vise à renforcer la compétitivité et à générer de la valeur ajoutée dans les régions de montagne et le milieu rural. Elle traite également de la coopération transfrontalière et des allègements fiscaux pour les entreprises. Jusque-là réservée aux zones de montagne, la politique régionale fédérale concerne dorénavant la majeure partie du territoire vaudois. Les subventions qui peuvent être accordées concernent des projets économiques qui renforcent l'innovation, l'esprit d'entreprise, l'exploitation des potentiels régionaux et les mises en réseau. Des aides à fonds perdus peuvent être octroyées pour des mesures organisationnelles et des prêts peuvent être accordés pour des infrastructures de développement intégrées dans un système de valeur ajoutée.

La NPR est entièrement basée sur un principe participatif, c'est-à-dire que les cantons s'engagent pour les mêmes montants financiers que la Confédération. Afin de requérir un financement fédéral via la NPR, le Conseil d'État a déposé à la Confédération son programme cantonal de mise en œuvre de la NPR. Ce document obligatoire précise les priorités du canton pour 2008-2011. Il a été élaboré en étroite concertation avec les associations régionales vaudoises. Le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) a confirmé l'octroi des enveloppes financières pluriannuelles ci-dessous.

	Fonds perdus	Prêts
Projets cantonaux (2008-2011):	CHF 6.4 millions	CHF 25 millions
Projets intercantonaux (2008-2011):	CHF 10.3 millions	
Projets transfrontaliers (2008-2013):	CHF 5.1 millions	

Loi sur l'appui au développement économique (LADE)

Le Grand Conseil a adopté, le 12 juin 2007, une loi sur l'appui au développement économique (LADE). Elle permet au canton d'appliquer la NPR depuis le 1er janvier 2008. Les principes prioritaires de la LADE sont de simplifier, clarifier et coordonner en regroupant sous une seule loi tout ce qui a trait au développement économique. Pas moins de sept textes législatifs ont dès lors été abrogés (loi du 15 septembre 1999 sur la promotion économique, loi du 5 février 2002 d'application dans le Canton de Vaud de la loi fédérale du 21 mars 1997 sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne, loi du 20 mai 1985 sur le développement régional, loi du 11 février 1970 sur le tourisme, décret du 11 novembre 1996 relatif à un crédit d'engagement pour la mise en œuvre et la promotion des pôles de développement économique, décret du 1er juin 1983 instituant une aide financière à la diversification, et décret du 24 septembre 1996 accordant une aide financière aux Coopératives vaudoises de cautionnement).

L'objectif stratégique de la LADE est d'accompagner et de soutenir le développement de l'économie privée selon deux axes privilégiés:

> un développement équilibré du territoire avec une amélioration de la valeur ajoutée tout en visant à réduire les disparités;
> un renforcement de la vitalité et de la compétitivité de la place économique du Canton de Vaud, sur son territoire et à l'extérieur de ses frontières.

3.1 LES CHANTIERS IMPORTANTS DE L'ANNÉE 2007

Vaud.ch, le nouveau portail de promotion du canton

Afin d'être à même de réaliser des actions promotionnelles sur la scène internationale de manière professionnelle, le SELT a élaboré, en collaboration avec ses principaux partenaires actifs au niveau de la promotion économique et touristique, un nouveau portail international de promotion du Canton de Vaud sous la dénomination « Vaud.ch ».

Le site Internet ouvert en trois langues (français, allemand, anglais) en juin 2007 enregistre une fréquentation en constante progression. La mise en ligne de ce site a également été le point de départ de la mise en relation des trois principaux sites du canton, à savoir le site officiel de l'administration cantonale vaudoise *(www.vd.ch)*, le site de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud *(www.region-du-leman.ch)* et *www.vaud.ch*.

Une charte graphique et des déclinaisons sur papier de ce dernier sont en cours de conception. Vaud.ch offre la possibilité à l'ensemble des partenaires de la promotion économique cantonale de se profiler à l'étranger sous un label commun. La charte graphique sera conçue de manière à ce que chaque partenaire puisse également l'utiliser de manière individuelle moyennant une adaptation visuelle ad hoc, créant ainsi une véritable homogénéité en terme de communication.

Projet Alinghi - GateWest Switzerland

La défense par Alinghi de la 32ème America's Cup, qui a eu lieu en 2007 à Valence, a été un événement exceptionnel au retentissement planétaire, permettant une valorisation unique de l'arc lémanique, berceau du Team Alinghi, et des cantons romands sur les plans touristique, institutionnel, économique, éducatif, sportif et culturel. Un statut de « sponsor institutionnel public » a été conçu à cet effet.

Afin de gérer de manière claire et transparente ce projet de collaboration intercantonale, les cantons de Genève et de Vaud ont créé, en 2006, une association sous le nom d'« Alinghi - GateWest Switzerland » (marque connue à l'ensemble des cantons de Suisse occidentale). En tant que membre fondateur, le Canton de Vaud a eu l'opportunité d'impliquer concrètement ses partenaires institutionnels, notamment l'Office du Tourisme du Canton de Vaud, dans les opérations de communication et de relations publiques de cette association, qui se sont principalement déroulées durant l'année 2007 (journées de relations publiques à Valence ciblées sur les prescripteurs économiques et touristiques et sur le monde politique, exposition permanente GateWest Switzerland sur la base Alinghi à Valence, projections publiques des finales de l'America's Cup à Genève, journée officielle suisse à Valence).

Le Canton de Genève a pris en charge une très large part du financement de ces opérations. De son côté le Canton de Vaud a financé le projet à hauteur de CHF 100'000.- pour 2006 et 2007.

Ce projet d'envergure a permis de toucher un large public en Suisse et en Espagne:

> impact direct: 45'000 personnes;
> impact indirect: exposition interactive sur la base Alinghi, environ 400'000 personnes (5.7 millions dans le port de l'America's Cup à Valence).

Programme intercantonal des plates-formes de promotion sectorielle

Les cantons de Suisse occidentale ont mis sur pied un programme de développement économique reposant sur une valorisation de leurs potentiels économique, technologique et industriel. Celui-ci est porté par la Conférence des Départements de l'ÉCONOMIE Publique de Suisse Occidentale (CDEP-SO). Les cantons ont défini des secteurs d'activités prioritaires en termes de compétences, de savoir-faire et de potentiel économique. Une véritable « politique de promotion des clusters » à l'échelle intercantonale a ainsi été élaborée dans le but de valoriser le potentiel des cantons sur le plan national et international, ceci en exploitant les similitudes entre les différentes politiques cantonales.

Ce programme consiste en des plates-formes de promotion sectorielle (promotion des « clusters ») dans des secteurs à haute valeur ajoutée définis comme économiquement prioritaires par les cantons de Suisse occidentale, à savoir: les sciences de la vie, les technologies de l'information et de la communication, les micro- et nanotechnologies. Il constitue une partie importante du volet intercantonal du programme NPR. Son financement (environ CHF 500'000.- par an et par plate-forme) se fait selon une clef de répartition intercantonale définie en fonction du nombre d'entreprises, d'emplois et de centres de recherche sis sur les territoires des cantons partenaires. D'autres plates-formes devraient être créées à l'horizon 2011.

3.2 L'ACQUISITION D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES

Les partenaires et leurs prestations (DEWS, DEV)

La politique de développement économique dite «exogène» consiste essentiellement en la prospection dans les milieux d'affaires étrangers et la promotion de la place économique suisse. Cette mission est celle du Development Economic Western Switzerland (DEWS), un organisme intercantonal (VD/VS/JU/NE) qui compte une vingtaine d'agents représentant les intérêts de la Suisse occidentale sur les marchés offrant un potentiel pour l'implantation d'entreprises étrangères.

Les prospects du DEWS sont ensuite relayés aux antennes cantonales d'acquisition d'entreprises, en l'occurrence le Développement Economique - Canton de Vaud (DEV). Le DEV est chargé d'accompagner les entreprises qui souhaitent s'implanter dans le Canton en leur offrant des services très divers, allant de la recherche de terrains ou de locaux à la mise en relation d'affaires, à l'optimisation fiscale ou l'obtention de permis de travail.

Les associations régionales jouent également un rôle important au niveau du soutien à l'implantation d'entreprises. Leur proximité et leur présence sur le terrain leur confèrent des contacts pratiques directs avec les sociétés en phase d'implantation. Dans ce contexte, les associations régionales dispensent des prestations complémentaires à celles du DEV.

En 2007, l'État de Vaud a contribué aux frais de fonctionnement du DEWS pour un montant de CHF 1'700'00.-, et à ceux du DEV à hauteur de CHF 1'000'000.-

Un nombre important d'entreprises s'implantent toutefois dans le canton via d'autres canaux (fiduciaires, cabinets de conseils ou d'avocats) et échappent donc aux statistiques ci-dessous.

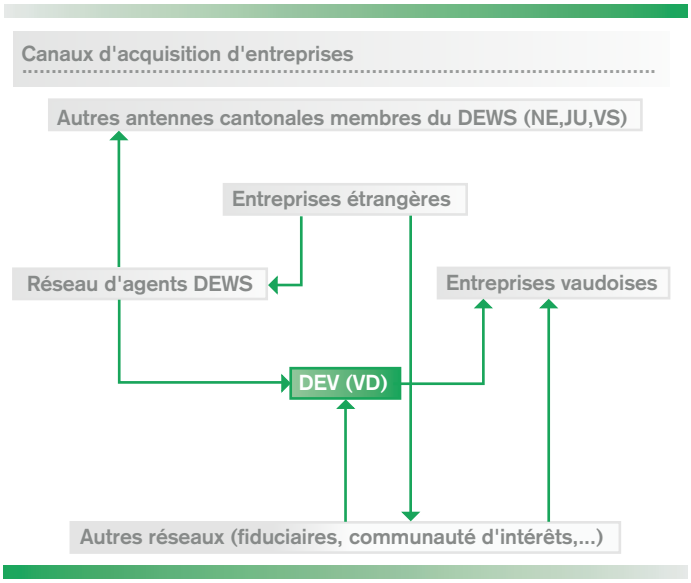

Statistiques des implantations 2007

En 2007, les partenaires publics du réseau d'acquisition d'entreprises ont accompagné les implantations de 71 nouvelles entreprises, dont les prévisions d'emplois à cinq ans dépassent les 1'400 places de travail.

Implantations (DEV+associations régionales)

	2007	2006	2005	2004
Nombre d'implantations	71	37	70	90
Nombre d'emplois crée lors de l'année d'implantation	465	40	451	341
Nombre d'emplois prévus à 5 ans par les entreprises implantées durant l'année	1473	728	1193	1721

A lui seul, le DEV a suivi 64 projets d'implantations alors que les 7 autres sociétés ont bénéficié du soutien des associations régionales. Parmi les projets du DEV, 20 proviennent du DEWS; ce qui démontre l'importance stratégique de cette structure.

Par ailleurs, il faut relever que le rapport entre le nombre d'entreprises implantées et le nombre d'emplois, immédiats et à cinq ans, est largement supérieur aux ratios des années précédentes; ce qui sous-entend que les projets 2007 étaient de plus grande envergure.

Les excellents résultats de l'année 2007 se justifient en partie par la fin de l'Arrêté Bonny qui offrait jusqu'à la fin de l'année des possibilités d'exonération fiscale fédérale aux entreprises sises dans un périmètre géographique prédéfini (zones économiques en redéploiement). Le nouveau périmètre, beaucoup plus restreint depuis 2008, a incité de nombreuses entreprises à accélérer leur processus d'implantation afin de bénéficier de l'ancien régime.

A l'instar des années précédentes, l'Europe (59%) et l'Amérique du Nord (23%) restent les principales zones de provenance des entreprises implantées. Force est de constater que la proportion européenne a toutefois tendance à diminuer au profit des pays émergents, principalement la Russie et les pays asiatiques, en raison de l'accroissement des efforts des réseaux d'acquisition sur ces marchés. Par ailleurs, il est à relever que 28% des entreprises provenant des pays européens sont françaises; ce qui s'explique par la proximité du pays et l'absence de barrière linguistique.

Provenance des entreprises

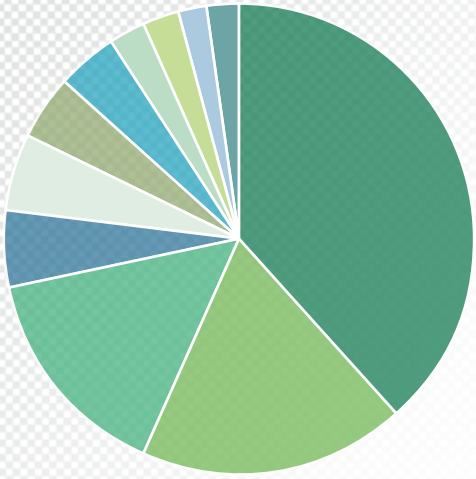

- Europe 59%
- France 28%
- Amérique du Nord 23%
- UK 8%
- Asie et Proche-Orient 8%
- Suède 7%
- Russie 6%
- Autres 4%
- Pays-Bas 4%
- Allemagnes 3%
- Italie 3%

Implantations par secteur d'activités

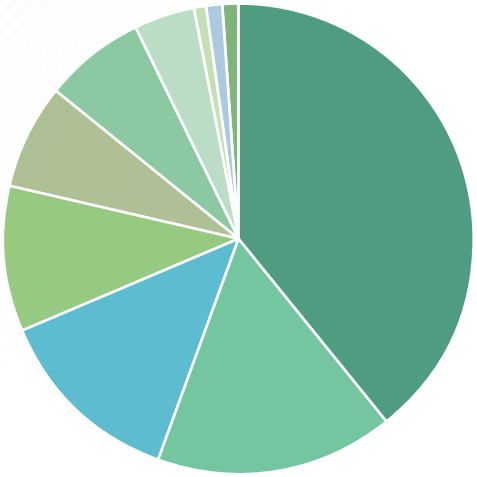

- Autres 39%
- Centre administratif et sociétés internationales 16%
- TIC Technologies de l'Information et de la commnunication 13%
- Services financiers, conseils 10%
- Sociétés de négoce international 7%
- Technologies environnementales 7%
- Agro-alimentaire 4%
- Aéronautiquel et spatial 1%
- Biotechnologies et techniques médicales 1%
- Microtechnologies (exepté les techniques médicales) 1%
- Services logistiques 1%

Types d'activités des entreprises implantées

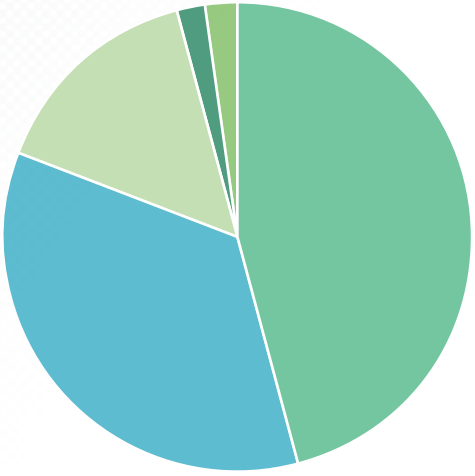

- Filiale 46%
- Siège social 35%
- Holding 15%
- Laboratoires de recherche 2%
- Succursale 2%

Régions d'implantation

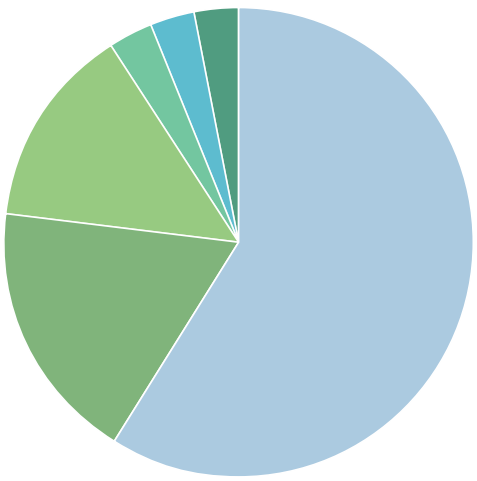

- Agglomération lausannanoise 59%
- Nyon région 18%
- Vevey, Montreux 14%
- Aigle, Payerne, Yverdon 3%
- Zone de montagne 3%
- Zone rurale 3%

Exemples d'entreprises implantées en 2007

Outre le nombre important de projets d'implantations traités en 2007, la qualité de ceux-ci est également un critère d'évaluation très important qu'il s'agit de mettre en évidence. En voici quelques exemples:

Cadbury Europe SA

> Société américaine établie à Rolle qui prévoit de créer plus de 120 emplois à 5 ans;
> Groupe alimentaire propriétaire des marques mondialement connues telles que Stimorol, Schweppes, Trident, Haals, Snapple, Dr Pepper, Hollywood chewing gums, etc;
> Centralisation de leur quartier général européen en provenance de Paris.

Intuitive Surgical Sàrl

> Société américaine active dans le domaine de la chirurgie non invasive assistée par robot;
> Quartier général européen et international (hors activités aux États-Unis) installé à Aubonne;
> Siège délocalisé de Paris;
> La société prévoit la création de 50 emplois sur la côte lémanique.

SC Johnson Europe Sàrl

> Société américaine active dans les produits ménagers;
> Propriétaire de plusieurs marques commercialisées en Suisse telles que Mr Propre, Canard WC, etc;
> Siège européen installé à Rolle, délocalisé de Belgique;
> Engagement de plus de 100 personnes à terme.

Suivi des entreprises implantées depuis 2003

En 2007, les entreprises implantées par le DEV et les associations régionales entre 2003 et 2006 ont créé plus de 355 emplois supplémentaires. Ce chiffre est à relativiser car ces entreprises n'ont pas toutes été en mesure de fournir les données requises.

Voici quelques exemples d'évolution d'entreprises implantées dans le canton au cours des dernières années:

Honeywell International Sàrl

Société américaine installée depuis 2003 à Morges active dans les composants pour les industries automobile et aéronautique. Son arrivée a engendré l'implantation en 2007 de sa division «Aerospace» créée sous l'égide de Honeywell International Sàrl. Les 150 emplois prévus à 5 ans des 2 premières divisions atteignent à ce jour 170 employés. Durant l'année 2008, la société transférera toutes ses divisions établies à Morges et à Écublens dans un seul bâtiment à Rolle. 350 collaborateurs y seront réunis.

Eaton Industries Manufacturing Sàrl

Société américaine spécialisée dans les équipements destinés au marchés de l'automobile et de l'aéronautique, implantée en 2005 à Morges. Elle a pris possession de ses nouveaux quartiers l'année passée dans la région lémanique. Les emplois prévus à 5 ans s'élevaient initialement à 95. La société compte actuellement 110 employés.

CVRD International SA (Companhia Vale do Rio Doce)

Société brésilienne établie à Saint-Prex depuis 2006. Un des leader dans la production et l'exportation du minerai de fer, CVRD a installé son quartier général qui regroupe environ 70 personnes. La construction de son propre bâtiment va démarrer en 2008 afin de pouvoir y accueillir plus 200 employés à moyen terme.

3.3 LA PROMOTION TOURISTIQUE

Le rôle du SELT et des partenaires

L'État de Vaud délègue depuis de nombreuses années les missions de promotion touristique à l'Office du Tourisme du Canton de Vaud (OTV). A ce titre, l'OTV a bénéficié en 2007 d'une subvention de CHF 5'500'000.-.

Le «guichet touristique» de proximité est responsable de l'accueil et de la gestion de l'offre touristique locale. Il est composé des offices du tourisme régionaux et locaux et des bureaux d'informations.

Le SELT est, quant à lui, responsable de la politique d'appui à l'économie touristique. Il assure le suivi des activités de l'OTV et des offices de proximité. Par ailleurs, le SELT peut favoriser et financer de manière directe le développement d'infrastructures touristiques. Cette activité, considérée davantage comme une politique de développement régional plutôt que de promotion touristique au sens propre, fait l'objet d'une explication plus détaillée et de statistiques au chapitre 4.1 de ce rapport d'activité.

Bref regard sur l'année 2007

L'évolution de la demande touristique, le changement des habitudes de vacances et l'accroissement de la concurrence ont une incidence importante sur les missions de l'OTV. Par ailleurs, la LADE lui confère de nouvelles missions. Ainsi, des réflexions stratégiques sur les structures opérationnelles touristiques ont été menées dès l'automne 2006.

Un secteur «Analyses Offre-Demande» a été créé au sein de l'OTV afin d'être en mesure de répondre aux sollicitations, notamment statistiques, de plus en plus fréquentes des partenaires et de l'État de Vaud. D'autre part, afin de suivre le développement rapide des canaux d'information et de réservation, le secteur «Information Gestion Service Contenu» est en pleine phase de restructuration.

En termes de développement des atouts touristiques du canton, le projet le plus relevant de l'année 2007 est sans doute l'inscription de la région de Lavaux au patrimoine mondial de l'UNESCO, le 28 juin 2007. Ce magnifique paysage de vignobles en terrasses face au lac Léman et aux Alpes, est célébré depuis longtemps par les peintres, les photographes et les poètes. Fruit exceptionnel d'une nature unique et du patient travail des hommes, il émerveille depuis des siècles ses visiteurs. Le label de l'UNESCO vient renforcer l'image de Lavaux sur le plan international et sa protection locale à long terme. Les biens inscrits au patrimoine mondial s'engagent en effet à respecter un programme de mesures de gestion et de suivi pour en assurer la pérennité.

Nuitées 2007 selon la provenance

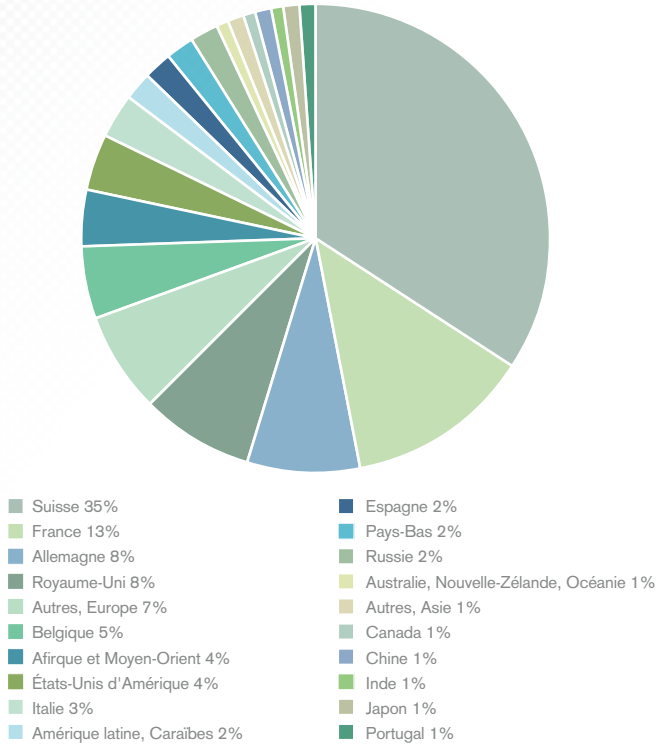

Statistiques	2006	2007	variation absolue	variation relative
Arrivées	1'031'359	1'077'327	45'968	4.50%
Nuitées	2'452'920	2'535'006	82'086	3.30%
Établissements ouverts (décembre 2007)	321	317		
Durée moyenne du séjour	2.38 jours	2.35 jours		

3.4 LA PROMOTION SECTORIELLE

Dans le but de soutenir la valorisation de nouvelles activités dans les différents secteurs stratégiques définis par le Conseil d'État, le SELT a mis en place une politique de soutien à l'internationalisation des entreprises et de promotion des industries et des technologies se déclinant en **quatre programmes distincts**:

> aides directes aux entreprises pour leur participation à des salons et conventions d'affaires à l'étranger (cf. chapitre 5.3);
> soutien aux organismes de promotion sectorielle ou régionale qui organisent une participation collective d'entreprises à des salons ou conventions d'affaires en Suisse ou à l'étranger;
> soutien à l'organisation de salons, congrès ou conventions d'affaires sur territoire vaudois;
> soutien au développement de plates-formes thématiques de promotion dans les secteurs stratégiques prioritaires (cf chapitre 3.1).

Voici un résumé des activités entreprises par secteur d'activité :

Sciences de la vie

La majorité des actions de promotion de ce secteur a été réalisée dans le cadre des activités de BioAlps. Cette association, créée en 2003 et regroupant 12 institutions académiques et de recherche et cinq cantons romands (NE, FR, VS, GE et VD), a été intégrée dans le programme NPR intercantonal. Le périmètre géographique de BioAlps s'étend dorénavant à l'ensemble de la Suisse occidentale (intégration des cantons du Jura et de Berne). Le Canton de Vaud (SELT) assure le leadership de la plate-forme, sa présidence et son secrétariat général. Le mandat de secrétariat exécutif a été donné à l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI) à Genève.

Micro et nanotechnologies

Sur les bases de la plate-forme MicroTech Industry, mise en place par le GIM-CH et le SELT, la plate-forme de promotion des micro- et nanotechnologies a été développée dans le cadre de la CDEP-SO et structurée en grande partie durant l'année 2007 sous le leadership du Canton de Neuchâtel. La nouvelle plate-forme intercantonale se nomme Micronarc. Le Canton de Neuchâtel a supporté, sur son propre budget, les charges relatives au financement des actions structurantes et aux évènements promotionnels dits de transition (transition de MicroTech Industry à Micronarc) réalisés en 2007 déjà. Cette initiative du Canton de Neuchâtel a permis d'accélérer la création de la plate-forme Micronarc qui débutera l'année 2008 de manière opérationnelle. Le mandat de secrétariat exécutif a été donné à la Fondation Suisse de Recherche en Microtechniques (FSRM) à Neuchâtel.

Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

Au même titre que dans le secteur des microtechniques, mais dans une dimension moindre, une plate-forme de promotion des technologies de l'information et de la communication a connu une phase de structuration en 2007, sous le leadership du Canton de Genève. Aucune action concrète n'a cependant été entreprise en 2007.

Les mesures prises en faveur de ce secteur en 2007 se sont donc réalisées principalement et individuellement avec les trois partenaires historiques du SELT: l'OPI (Office de Promotion des Industries et des technologies), le GRI (Groupement Romand de l'Informatique) et plus particulièrement SwissMedia, un organisme de soutien aux entreprises et organisations pour le développement de l'entrepreneuriat et la formation dans le domaine des Technologies de l'Information, de la Communication (TIC) et du multimédia basé à Vevey.

Le mandat de secrétariat exécutif pour la nouvelle plate-forme sera assumé conjointement par l'Office de Promotion des Industries et des technologies (OPI) et par l'association SwissMedia.

Technologies environnementales

Depuis 2005, le SELT s'est engagé à soutenir activement le domaine des technologies liées à l'environnement. Cette volonté s'inscrit dans le cadre de la création d'un Technopôle à Orbe et de la mise en place d'un programme spécifique de promotion des compétences régionales du domaine. Ce programme est soutenu et piloté par l'Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV) en collaboration avec la société Granit. Le secteur des technologies environnementales fait l'objet d'une étude d'opportunité au sein de la CDEP-SO, en vue de la création d'une nouvelle plate-forme de promotion sectorielle.

3.5 LES GRANDS PROJETS 2008

En matière de promotion de l'image du Canton, l'année 2008 sera riche en évènements; ce qui offre l'opportunité de mettre sérieusement en œuvre les différents concepts promotionnels mis en place en 2007 et durant ces dernière années. Relevons notamment les manifestations suivantes:

Eurofoot 2008

Le Canton de Vaud se situera en plein cœur du prochain Euro Suisse-Autriche et il entend bien tirer profit de l'impact de cet évènement. Plus d'un million de visiteurs sont attendus en Suisse à cette occasion.

Afin de soutenir l'organisation des festivités liées à l'Euro 2008, le Canton de Vaud a donc élaboré un plan de mesures en matière de promotion touristique, d'accueil et de sport. Un logo et un site Internet *(www.vaud08.ch)* sont dédiés à l'événement, des équipes d'accueil seront formées, l'information diffusée et les rencontres sportives informelles encouragées.

A cet effet, un réseau complet est mis sur pied pour informer et guider la population et les visiteurs à travers les manifestations gravitant dans le canton autour de l'Euro 2008. Le Conseil d'État prévoit de consacrer environ CHF 3.996 millions pour contribuer à l'Euro 2008, dont environ CHF 1.7 millions pour des actions touristiques (promotion et accueil).

Pékin 2008

A l'occasion des jeux de la XXIXe Olympiade qui se dérouleront à Pékin en août 2008, Lausanne Tourisme, en tant que capitale olympique, a mis sur pied une action de promotion et de relations publiques, destinée à renforcer les liens avec le mouvement olympique et les partenaires chinois. Le Canton de Vaud s'est impliqué dans ce projet en qualité de partenaire institutionnel. Sa participation financière n'est encore pas confirmée mais devrait rester modérée, environ CHF 100'000.-.

Olma 2008

Le Canton de Vaud sera l'invité d'honneur de l'Olma 2008 (du 9 au 19 octobre 2008), foire nationale de l'agriculture et de l'alimentation, à la suite de l'invitation adressée en 2005 par le Canton de St-Gall au Conseil d'État. L'Olma est la seconde plus importante foire de Suisse après le Salon de l'Automobile de Genève, avec plus de 400'000 visiteurs et 650 exposants; une occasion de promouvoir le Canton en Suisse orientale aussi bien sous ses aspects agricoles qu'économiques, touristiques, gastronomiques, culturels et académiques, et de renforcer les liens confédéraux. La présence vaudoise implique l'organisation et la participation à de nombreux événements durant plusieurs mois avant et après l'Olma. Une association a été créée sous le nom de « Association vaudoise pour l'Olma 2008 ». La participation financière de l'État de Vaud n'est pas encore confirmée. Elle se situera entre CHF 600'000.- et 900'000.- et le solde sera apporté par des sponsors privés.

4. LA VALORISATION DES POTENTIELS ÉCONOMIQUES ET TERRITORIAUX DU CANTON ET DES RÉGIONS

Jusqu'à fin 2007, plusieurs bases légales relatives au développement économique régional coexistaient, chacune comportant des missions, des objectifs, des possibilités d'intervention et de financement et des périmètres géographiques d'application définis de manière individuelle.

Force est de constater que les objectifs de ces bases légales pouvaient être traduits en une finalité commune et partagée: la création de valeur ajoutée locale au travers du développement d'installations et d'infrastructures, de l'aménagement et de la promotion des territoires et des spécificités régionales. Dorénavant, la LADE regroupe l'ensemble de ces lois préexistantes.

Nous pouvons répartir les projets de développement économique régional en trois grandes catégories.

Bases légales
Jusqu'au 31.12.2007
Loi sur le tourisme (LTOU)
Fonds d'Equipement Touristique (FET)
Dès le 01.01.2008
Loi sur l'appui au développement économique (LADE)
Types de prestations
Aides à l'investissement sous forme de prêts sans intérêt et subventions à fonds perdu pour le financement d'installations

4.1 LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Le Fonds d'Équipement Touristique était alimenté grâce au prélèvement de 65% de la taxe cantonale de séjour. En 2007, le nombre de projets a connu une hausse relativement importante. Cette situation s'explique notamment par une accélération des projets et des demandes de subventionnement en prévision de la suppression du FET à fin 2007.

Exemples de projets soutenus en 2007

> Création d'un lieu de découvertes de la vigne et du vin à Rivaz;
> Élaboration du concept «Promenades Pays-d'Enhaut» à Château-d'Oex;
> Aménagement touristique de la rade du Pont à la Vallée de Joux;
> Enneigement mécanique à la Videmanette;
> Reconstruction des 2 téléskis de Dorchaux.

Résultats FET	2007	2006	2005	2004
Nombre de décisions d'engagement financier	15	5	14	10
Montant relatif à ces décisions (CHF)	8'800'000	10'500'000	8'300'000	1'100'000
Nombre de projets	15	5	13	10
Montant total des projets	46'700'000	35'400'000	25'600'000	8'500'000

4.2 LES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bases légales
Jusqu'au 31.12.2007
Décret relatif à un crédit d'engagement pour la mise en œuvre et la promotion des pôles de développement économique
Dès le 01.01.2008
Loi sur l'appui au développement économique (LADE)
Types de prestations
Prêts sans intérêt pour l'équipement de terrains Aides financières à fonds perdu pour des études d'aménagement et des projets de promotion des sites.

Le SELT et le Service du Développement Territorial (SDT) sont responsables de la politique des pôles de développement économique (PPDE). Ces deux services collaborent étroitement au sein du Groupe Opérationnel des Pôles, soutenu au niveau des chefs de service et de départements par le Bureau Exécutif des Pôles.

La politique des pôles de développement a continué en 2007 à participer de manière importante à l'accompagnement de projets stratégiques pour le développement économique. Deux axes majeurs peuvent être identifiés, soit l'accompagnement de planifications stratégiques, tels les schémas directeurs, ou l'accompagnement de projets plus opérationnels, comme l'implantation d'une entreprise sur un site donné, ou le développement d'un projet immobilier d'importance.

La politique des pôles a pleinement joué son rôle d'interface entre des contraintes et des objectifs a priori contradictoire, tels le développement économique, l'utilisation parcimonieuse du territoire, une meilleure gestion de la mobilité, la promotion de solutions énergétiques plus rationnelles.

Exemples de projets soutenus en 2007

Au titre des études entamées en 2007, on peut évoquer deux études particulières, intéressantes car non situées directement sur l'arc lémanique ou dans les grands centres cantonaux comme Yverdon, Payerne ou Aigle. Il s'agit de la démarche Europan menée sur le site de la Ville de Moudon et qui vise à donner une autre vision de cette agglomération dont le potentiel est souvent méconnu.

L'autre étude notable est celle liée au site complexe de la gare de Palézieux, en relation avec Palézieux Village et toute la région. Ce site dispose en effet d'une qualité de desserte en transport public excellente, à quelques minutes en train de la gare de Lausanne.

Au niveau des infrastructures co-financées par le décret des pôles, outre la finalisation de la relation financière liant le canton et la société Biopôle SA, on peut mentionner la décision de soutenir la réalisation du 4ème bâtiment du Parc Scientifique d'Écublens par un prêt sans intérêt. Cette décision montre le très fort soutien que le canton compte apporter au développement de l'interface entre l'EPFL et l'économie.

Concernant les mesures organisationnelles, on peut mentionner la poursuite du soutien à la participation vaudoise au MIPIM, premier salon européen de l'immobilier d'affaires. Cette manifestation permet de développer une vision de collaboration très positive notamment entre le Canton de Vaud et celui de Genève, en incluant les régions françaises voisines.

Résultats Pôles de développement	2007	2006	2005	2004
Nombre de décisions de subvention	26	12	20	14
Montant relatif à ces décisions (CHF)	8'800'000	10'500'000	8'300'000	1'100'000
Nombre de prêts accordés	2	0	0	2
Montant des prêts accordés (CHF)	13'150'0000	0	0	10'000'000

4.3 LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX ET DE MONTAGNE

Bases légales
Jusqu'au 31.12.2007
Loi sur le développement régional (LDER)
Loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM)
Dès le 01.01.2008
Loi sur l'appui au développement économique (LADE)
Types de prestations
Prêts sans intérêt pour des projets favorisant la création de valeur ajoutée et ayant un impact direct sur le développement économique de ces régions.

Douze associations régionales sont responsables de la mise en œuvre de leur programme de développement régional, de l'appui aux porteurs de projets et de la sélection, après analyse, des projets présentés au Canton pour un cofinancement. Elles oeuvrent dans le cadre d'une enveloppe financière mise à leur disposition par le Canton ou la Confédération.

Exemples de projets soutenus en 2007

> Le maintien et le développement économique des régions de montagne sont étroitement liés aux conditions cadres (image, offre en logements et services, etc). C'est pourquoi, par le biais de la LDER, il a été financé en 2007 une étude visant à établir un diagnostic de l'image de la Vallée de Joux, à définir un positionnement et, enfin, à établir un concept de communication.

> La région de Nyon a élaboré, principalement pour le haut de son territoire (région de Saint-Cergue), un plan directeur touristique. Sous réserve du maintien d'une bonne coordination entre la région et la plate-forme de promotion touristique (Nyon Région Tourisme), et d'une étroite collaboration avec le projet de parc naturel régional du Jura vaudois, le Département de l'économie a donné son accord de principe pour le cofinancement, de manière limitée dans le temps, d'un chef de projet chargé de la mise en oeuvre de ce plan directeur.

> Cinq projets présentés par les régions LIM ou LDER en 2007 ont concerné la création d'énergies renouvelables, principalement par le biais du chauffage au bois. Avec l'entrée en vigueur de la loi vaudoise sur l'énergie, la question de la poursuite de l'intervention dans ce domaine devra être posée. Dans le cadre de LADE et de la mise en œuvre de la NPR, le canton n'entend pas positionner sa politique d'appui au développement économique et son programme cantonal de mise en œuvre de la NPR sur les mêmes créneaux que la loi sur l'énergie. Le Canton de Vaud souhaite consacrer les ressources financières à des créneaux spécifiques tels que l'encouragement pour les entreprises à la recherche de nouveaux débouchés dans les domaines de l'économie d'énergie ou de la diversification énergétique ou l'appui à la mise en place de stratégies régionales visant à renforcer les chaînes de valeur ajoutée de la diversification énergétique (exploitation des matières premières, entreprises de transformation, etc.).

4.4 LES GRANDS PROJETS 2008

Depuis le 1er janvier 2008 (dans le cadre de la LADE), le canton peut soutenir financièrement des projets économiques et touristiques créant de la valeur ajoutée dans les agglomérations, les régions périurbaines, rurales et de montagne. Dans ce cadre, les organismes régionaux ont dorénavant un rôle de pivot par le biais de la stratégie et des préavis qu'ils doivent élaborer pour tous les projets présentés à l'État en vue d'un cofinancement.
Le canton entend dorénavant soutenir des projets dans des domaines ciblés sur les potentiels économiques des régions. Ainsi, les stratégies régionales, en cours d'élaboration, montrent que les Alpes vaudoises entendent se concentrer sur le tourisme tandis que le Nord vaudois mise plus sur le renforcement de la ville centre et le soutien aux pôles de développement technologique. Le canton pourrait soutenir la création du pôle de la microsoudure de Sainte-Croix par le biais d'un prêt à l'investissement pour la construction du bâtiment et d'une aide limitée dans le temps à l'embauche d'un chef de projet.

Résultats LIM/LDER	2007	2006	2005	2004
Nombre de décisions (prêts LIM/LDER en CHF)	25	26	39	54
Montant des prêts (CHF)	9'131'200	18'500'000	18'600'000	11'800'000
Nombre de projets	20	21	30	41
Montant total des projets (investissements générés en CHF)	38'071'600	64'000'000	74'000'000	70'000'000

Bases légales

Jusqu'au 31.12.2007

Loi sur la promotion économique (LPrE)

Dès le 01.01.2008

Loi sur l'appui au développement économique (LADE)

Types de prestations

Aides financières directes du SELT (subventions à fonds perdu et cautionnements de crédits bancaires)

Mesures indirectes (financement d'organismes tiers) d'encouragement à la création et au développement d'entreprises.

5.1 LE RÔLE DU SELT ET DE SES PARTENAIRES

Le réseau public d'encouragement à la création et au développement d'entreprises, communément nommé «guichet entreprises», repose sur trois acteurs principaux:

> le Service de l'Économie, du Logement et du Tourisme (SELT) qui assure la mise en œuvre de la politique publique de l'État, coordonne et gère le suivi du réseau cantonal de partenaires actifs dans ce domaine. Le SELT aiguille et conseille les entreprises, et, en outre, dispose d'aides financières directes en faveur de ces dernières;

> le Développement Économique du Canton de Vaud (DEV) qui est l'organisme parapublic chargé de la gestion des dossiers et de l'accueil des entreprises étrangères qui s'implantent dans le Canton (cf chapitre 3.2);

> les associations régionales qui sont des plates-formes de proximité pour l'accueil, le conseil et l'aiguillage des entreprises. Elles se coordonnent au sein d'une organisation suprarégionale nommée Coordination du Développement Économique Vaudois (CODEV).

5.2 LES PRESTATAIRES DE SERVICE AUX ENTREPRISES

Afin de renforcer son intervention visant à encourager la création et le développement d'entreprises, le SELT, le DEV et les associations régionales s'appuient sur un réseau de partenaires spécialisés dans différents domaines de prestations de service aux entreprises, plus particulièrement en faveur des PME & start-ups. Aussi l'État finance-t-il une partie des frais de fonctionnement de différents organismes, personnes morales à but non lucratif, qui appuient les entreprises vaudoises dans leur phase de création ou de développement. Par ailleurs, l'État peut également prendre en charge, de manière ponctuelle, une partie des coûts liés à des projets spécifiques réalisés par ces prestataires de service en faveur d'une entreprise (coaching continu par exemple).

En 2007, plus de 150 projets de développement d'entreprise ont été soutenus par des organismes subventionnés par le SELT; ce qui concerne plus de 850 emplois. En outre, à fin 2007, nous dénombrons plus de 200 entreprises sur les parcs technologiques du canton, employant près de 2'000 personnes. De manière globale, le subventionnement des prestataires de services s'est élevé à CHF 1' 095'000.- en 2007.

LA RECHERCHE DE FINANCEMENT ET DE FONDS PROPRES

CapitalProximité

CapitalProximité est une plate-forme ayant pour but de mettre en relation des investisseurs privés et des porteurs de projets cherchant un financement à long terme, quel que soit leur secteur d'activité.

Après une profonde réorganisation et un renouvellement de la direction en 2006, l'association a connu une forte augmentation du nombre d'offreurs et de demandeurs de capitaux durant l'année 2007. La reprise du fond de commerce du fond de capital Mezzanine Boost-X a en effet généré la réactivation de nombreux dossiers dans la nouvelle structure; ce qui offre d'excellentes perspectives pour les années à venir.

Exemple de projet soutenu

Créée en 1984, TCI Engineering développe, fabrique et assemble des solutions d'automatisation de précision (horlogerie, médical, automobile). Cette société était à céder depuis 4 ans.
La mise en œuvre du réseau d'investisseurs de CapitalProximité a permis de trouver rapidement un repreneur. 26 emplois ont ainsi été maintenus à Penthaz et une partie des salariés ont pu devenir actionnaires de la société.

Résultats	2007	2006	2005	2004
Nombre d'offreurs de capitaux	235	15	17	29
Nombre de demandeurs	75	16	42	33
Nombre d'opérations conclues	5	2	2	6
Montant des opérations (mio. CHF)	2.8	4.5	0.4	6.2
Nombre d'emplois concernés	50	17	97	130
Montant de la subvention du SELT (CHF)	25'000	25'000	27'500	25'000

Fondation pour l'Innovation Technologique (FIT)

La FIT est une fondation financée par des partenaires privés et publics. Elle offre un soutien au développement de projets à contenu technologique innovant issus d'une collaboration avec un partenaire académique (EPFL, Universités, HES) sous la forme des prêts d'honneur représentant au maximum la moitié du budget global du projet, jusqu'à concurrence de CHF 100'000.- par an. Ces prêts sont accordés à des personnes physiques.

Dans le cadre des projets de la FIT, pas moins de sept brevets ont été déposés par les entreprises soutenues en 2007.
Suite au décès d'un de ses pères fondateurs et président, M. Bernard Vittoz, en été 2006, la FIT a mené en 2007 une réflexion sur son avenir et recherché un successeur. M. Gabriel Prêtre, membre du Conseil de fondation, a assumé la tâche de président ad intérim pour piloter une réforme importante de cette fondation créée en 1994. Les nouveaux statuts et règlement d'organisation instituent un nouveau conseil de sélection, une unité de coaching et un secrétariat. Cette nouvelle organisation entre en vigueur au 1er janvier 2008.

Exemple de projet soutenu

Le projet Mydeskfriend est un concept de jouet interactif communiquant doué d'une personnalité et de capacités évolutives, développé en collaboration avec le laboratoire R&D de la HEIG-Vd. L'innovation technologique réside dans la combinaison de robotique mobile et d'une plate-forme logicielle permettant la gestion à distance. Le soutien de la FIT a permis au porteur de projet de compléter le budget nécessaire à la finalisation du démonstrateur commercial et à la fabrication d'une série initiale.

Résultats	2007	2006	2005	2004
Nombre de prêts accordés	8	6	4	10
Montant total des prêts (CHF)	800'000	600'000	400'000	1'000'000
Montants recherchés par les entreprises (CHF)	3'765'000	2'393'000	2'100'000	
Nombre d'emplois soutenus	30	34	16	
Montant de la subvention (CHF)	50'000	50'000	50'000	50'000

Coopérative Vaudoise de Cautionnement (CVC) et Coopérative Romande de Cautionnement - PME (CRC-PME)

La CVC offre des solutions de cautionnement à tous types de projets et d'entreprises souhaitant se développer. L'État de Vaud peut compléter les prestations de la CVC en intervenant en arrière-cautionnement de la coopérative.

Le domaine du cautionnement d'entreprises a connu, en 2007, une profonde réorganisation. Issue de la volonté de la Confédération, des organismes actuels de cautionnement et des cantons, une entité de gestion commune aux Cantons de Fribourg, Vaud, Valais, Neuchâtel et Genève a été créé au mois de juillet: la Coopérative Romande de Cautionnement - PME (CRC-PME). Au niveau opérationnel, les dossiers continuent à être traités par les antennes cantonales, en l'occurrence la Coopérative Vaudoise de Cautionnement (CVC). L'État maintient son financement envers la CVC. La CRC-PME est, quant à elle, financée par des fonds fédéraux.

Pour instaurer une nouvelle dynamique, la couverture des pertes par la Confédération a été augmentée de 50% à 65% et la limite maximale d'intervention est passée de CHF 150'000.- à CHF 500'000.-
Le nombre de demandes et de cautions accordées n'a pas encore connu de réelle progression, mais cette situation devrait rapidement évoluer. Relevons, tout de même l'augmentation significative du montant moyen par projet (CHF 111'962.- en 2007 contre CHF 76'435.- entre 2004 et 2006) induit par la nouvelle limite d'intervention.

Exemple de projet soutenu

Dans le cadre de la reprise de l'activité principale d'une société active dans la vente de machines, en mains familiales depuis plus de vingt ans (chiffre d'affaires annuel de plus de CHF 3 millions), la CRC-PME est intervenue pour le financement du rachat des biens d'exploitation et d'une partie du stock de l'activité convoitée. Cette opération a permis la continuation d'une entreprise au bénéfice d'une excellente réputation, le maintien d'une dizaine de postes de travail et une transmission en douceur.

Résultats	2007	2006	2005	2004
Nombre de demandes	146	143	124	176
Nombre de cautions accordées	66	78	76	92
Nombre d'emplois concernés	394	373		
Montant total des nouvelles cautions (CHF)	7'389'500	5'627'500	5'803'500	7'372'125
Nombre d'engagements en cours	367	378	388	425
Engagements en cours (CHF)	21'027'060	19'830'797	20'946'635	23'478'454
Montant de la subvention (CHF)	180'000	180'000	180'000	180'000

L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

Genilem

Genilem est une association qui accompagne et encadre la création d'entreprises innovantes. C'est un partenaire important du « guichet entreprise », dispensant des renseignements et conseils des plus variés aux créateurs d'entreprises. De manière générale, l'activité de Genilem, en termes de nombre d'entreprises diagnostiquées (un rendez-vous gratuit, programme « avant création ») et suivies (visites mensuelles pendant trois ans) est restée stable en 2007.

Genilem propose également des séminaires de formation aux créateurs d'entreprises. Près d'une centaine d'entreprises vaudoises ont participé aux trois séminaires de l'année 2007 portant sur les thèmes de la création d'entreprises, du e-learning et des techniques de vente. L'année 2007 a été marquée par la refonte totale de « Créateurs », le magazine romand de la création d'entreprises. En tant que partenaire du projet, l'État de Vaud a eu l'occasion d'y répertorier environ 130 entreprises soutenues par les différents organismes actifs dans le canton, d'y présenter une dizaine d'entreprises et produits vaudois et de participer à la rédaction de dossiers pratiques traitant de thèmes liés à la création d'entreprises.

Exemple de projet soutenu

L'entreprise Boby Sàrl développe une luge sportive « swiss made » à l'allure futuriste basée sur la technologie du carving. Elle a été sélectionnée en septembre 2007. Tout le défi de l'entreprise consistait à être prêt pour la saison d'hiver 2007-2008.

Le soutien de Genilem s'est donc concentré sur l'aspect commercial (segmentation et sélection de la clientèle, argumentaire de vente, préparation des contrats) et technologique (identification des partenaires pour la finalisation du produit). Par la suite, Genilem contribuera à la consolidation de la structure de l'entreprise, à la préparation des prochaines saisons (démarches commerciales en Suisse et à l'étranger, gestion des stocks) et à la recherche de partenaires financiers.

Résultats	2007	2006	2005	2004
Nombre d'entreprises bénéficiaires du programme « Avant création »	112	130	139	
Nombre d'entreprises suivies	14	16	14	16
Nombre d'emplois concernés	75	61	51	
Nombre d'entreprises sélectionnées durant l'année	3	5	5	8
Montant de la subvention (CHF)	230'000	230'000	230'000	234'000

Fondation du Parc Scientifique d'Écublens (PSE)

En plus d'offrir des espaces et locaux de travail aux start-ups et PME high-tech, le PSE dispose d'un service de coaching et de conseils aux entreprises en démarrage. Le SELT soutient financièrement cette activité au moyen d'une subvention proportionnelle au nombre d'entreprises coachées, mais d'un montant de CHF 50'000.- au maximum (10 projets à CHF 5'000.-). Par ailleurs, une subvention annuelle fixe de CHF 25'000.- concerne la promotion des services d'accompagnement et les prestations d'orientation d'entreprises et de mise en relation avec d'autres organismes.

Si le système de coaching était très fonctionnel durant les années antérieures, il n'en a pas été de même en 2007. L'équipe d'accompagnement du PSE a en effet été entièrement dissoute pour diverses raisons; ce qui explique la diminution brutale du nombre d'entreprises coachées. Une nouvelle unité sera prochainement constituée.

Résultats	2007	2006	2005	2004
Nombre d'entreprises orientées	31	56	39	39
Nombre d'entreprises coachées	1	10	9	8
Nombre d'emplois concernés (orientation et coaching)	78	160	134	102
Montant de la subvention (CHF)	30'000	75'000	70'000	65'000

LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES ET LE SOUTIEN À L'INNOVATION D'AFFAIRES

Association vaudoise pour la promotion des Innovations et des Technologies (AIT)

La mission de l'AIT est de favoriser le transfert de technologies par l'amélioration et la promotion de la collaboration entre l'économie, les Hautes Écoles et l'État de Vaud. Il s'agit d'une structure proactive qui se déplace dans les entreprises afin d'identifier leurs besoins et de les aiguiller vers les partenaires potentiellement aptes à répondre à ceux-ci. L'AIT est l'antenne cantonale de proximité du Réseau CCSO - (Centre CIM de Suisse Occidentale). Le financement de l'association est assuré en très grande partie par l'État de Vaud. L'activité de l'AIT n'a cessé de croître depuis 2004 alors que les effectifs (un seul chargé de mission) et le budget sont restés stables. Cette évolution est d'autant plus marquée depuis 2006 grâce au rapprochement physique des locaux de l'AIT et de ceux du SELT.

Les 23 projets initiés par l'AIT en 2007 se répartissent en 17 demandes d'aides financières pour participer à des foires et des salons, deux pour développer des produits, 2 pour obtenir une certification ou une homologation et deux pour améliorer les structures et procédés de production.

Exemple de projet 2007

l'homologation d'un système de mesure de poids des déchets dans des conteneurs dont l'objectif est d'introduire le principe du pollueur-payeur dans le domaine de la gestion des déchets ainsi que d'améliorer la logistique de collecte.

Résultats	2007	2006	2005	2004
Nombre de visites d'entreprises	70	65	62	69
Nombre de demandes exprimées par les entreprises	62	45	35	41
Nombre de projets mis en place, initiés par l'AIT (sans le réseau CCSO[1])	23	14	7	1
Total des emplois dans les entreprises concernées par les projets initiés par l'AIT (sans le réseau CCSO)	185	304	52	16
Nombre de mises en relation	53	42	25	31
Montant de la subvention (CHF)	220'000	220'000	220'000	220'000

[1] CCSO - Centre CIM de Suisse Occidentale

LA MISE À DISPOSITION DE TERRAINS ET DE LOCAUX

Parc Scientifique d'Écublens (PSE)

L'activité principale du PSE est de mettre à disposition et louer des espaces de travail sur le site de l'EPFL destinés à héberger des entreprises technologiques (start-ups, spin-off) et des prestataires de services pour ce type d'entreprises.

Le SELT soutient le développement du parc. Deux cautions ont été octroyées pour la construction des deux premiers bâtiments (PSE A et PSE B) et un prêt sans intérêts de CHF 3 millions a permis une partie du financement du PSE C.

Actuellement, tous les locaux du PSE sont occupés et des projets d'extension du parc sont à l'étude.

Résultats	2007	2006	2005	2004
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	86	91	95	98
dont des start-up	55	63	64	71
Nombre d'emplois	env. 500	env. 500	470	400

Parc Scientifique et Technologique d'Yverdon (PST)

Le PST constitue actuellement le plus grand parc technologique de Suisse avec 50 hectares de terrains disponibles mis à disposition des entreprises actives dans les technologies à haute valeur ajoutée. La société Y-Parc SA est mandatée par les propriétaires des terrains (canton, commune, ECA) pour la promotion du site.

De plus, Y-Parc offre un soutien aux entreprises présentes sur le parc en termes de management, spécifiquement pour l'initiation de nouveaux projets, de suivi des implantations, d'intégration et de développement d'entreprises sur le site et d'entretien d'un réseau de relations. Ces activités de soutien sont en partie financées par le SELT.

2007 a vu le début des travaux de construction d'un nouveau bâtiment incubateur d'entreprises, le second du site. A l'instar de son grand frère, ce bâtiment aura pour vocation de favoriser le développement de technologies nouvelles ainsi que l'émergence de sociétés évoluant dans la recherche ou l'application de ces technologies. En outre, un restaurant d'entreprise de 140 places et une salle de séminaire de 200 places y sont prévus. Grâce à cette extension du parc, l'effet d'entraînement entre l'offre et la demande se fait fortement ressentir. La construction d'un troisième bâtiment similaire est déjà prévue.

Exemple de projet soutenu

La société Swiss Advanced Materials SA est une entreprise constituée en 2001 sur le site d'Y-Parc active dans le développement et la production de profilés en cuivre destinés au transport de l'électricité. Forte aujourd'hui de plus de 40 employés, l'entreprise doit doubler sa force de production sur le site. Elle vient donc d'acquérir une surface de 17'000 m^2 de terrains supplémentaires pour y implanter son bâtiment administratif, développer son centre de R&D et agrandir son usine de production.

Résultats	2007	2006	2005	2004
Nombre d'entreprises sur le site (31.12.N)	109	102	86	79
Nombre d'emplois dans ces entreprises	1'270	1'130	918	765
Nombre de dossiers « entreprises » appuyés (1)	69			
Nombre d'emplois dans ces entreprises	2'087			
Subventions du SELT (CHF)	200'000	200'000	240'000	240'000

Biopôle

Le parc technologique Biopôle, situé à Lausanne-Vennes, est prioritairement destiné aux entreprises actives dans le domaine des biotechnologies et des technologies médicales. Le site offre au total 80'000 m^2 de surfaces constructibles et aménageables à proximité immédiate de centres d'excellence mondialement reconnus (UNIL, CHUV, EPFL); un lieu idéal pour y implanter un centre de R&D, une tête de pont européenne ou toute autre structure découlant d'une forte expansion. La société Biopôle SA est mandatée par l'État pour valoriser, commercialiser et gérer les surfaces du parc.

En 2007, le SELT a octroyé à Biopôle SA une aide à fonds perdu de CHF 105'000.- pour permettre la poursuite du démarrage des activités de la société, entamé en 2006 grâce à une première subvention de CHF 243'000.-.

La construction du premier bâtiment phare de Biopôle (4'500 m^2) a débuté en 2007. Toutes les surfaces locatives de ce bâtiment ont d'ores et déjà trouvé acquéreurs. Au vu de ce succès, une extension du complexe a été mise à l'enquête. Sa vocation principale consistera à accueillir des filiales de sociétés étrangères désireuses de s'implanter dans la région.
La valorisation des autres surfaces du site se fera progressivement au cours des prochaines années.

Technopôle de l'environnement d'Orbe (TecOrbe)

Le Technopôle de l'environnement d'Orbe se veut un site accueillant des entreprises spécialisées dans les technologies environnementales et le domaine énergétique. Actuellement, seule la construction d'un bâtiment est achevée. A terme, le site devrait comprendre plusieurs bâtiments d'incubation, une halle de démonstration industrielle pour des installations pilotes et une infrastructure partagée de travail complète (salles de conférence et d'exposition, laboratoires, cafétéria, services administratifs).

Le SELT soutient le projet depuis plusieurs années. Une aide à fonds perdu de CHF 115'000.- a été octroyée à l'Association pour le développement du Nord Vaudois (ADNV) qui coordonne le projet au niveau régional. Pour des questions d'investissements privés, la construction des bâtiments est retardée mais une première start-up est venue s'installer au TecOrbe courant 2007.

SwissMedia Centers

SwissMedia, basé à Vevey, est un organisme de soutien aux entreprises et organisations pour le développement de l'entrepreneuriat et la formation dans le domaine des Technologies de l'Information, de la Communication (TIC) et du multimédia. Sur le plan opérationnel, il vise plus particulièrement les objectifs suivants:

> mettre en place des structures d'incubation pour la création d'entreprises dans le domaine des TIC;
> renforcer la promotion des entreprises du secteur des TIC et du multimedia;
> organiser la participation d'entreprises à des salons, séminaires et congrès en Suisse comme à l'étranger.

Actuellement deux incubateurs de SwissMedia sont opérationnels:

> Vevey: 21 entreprises;
> Lausanne: 9 entreprises.

Le SELT octroie annuellement un montant de CHF 25'000.- pour soutenir le fonctionnement de l'association SwissMedia.

Incubateur de la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens

Dès la rentrée universitaire 2007, l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL) a pris ses quartiers à Renens. Parallèlement, l'EPFL y a également investi des locaux. C'est dans ce contexte que le Conseil communal de Renens a approuvé, en juin 2007, le projet de création d'un nouvel incubateur d'entreprises, propice à créer des liens forts avec ces deux institutions.

L'infrastructure, désormais gérée par la Fondation des Ateliers de la Ville de Renens, compte huit locaux individuels destinés aux jeunes entreprises actives dans le domaine de la communication visuelle, du graphisme, du design et de l'architecture. Les Ateliers offrent principalement aux futurs entrepreneurs des espaces à prix réduit et ne nécessitant aucun dépôt de garantie, mais aussi une infrastructure de travail partagée (salles de conférence, etc).

Le SELT a décidé de soutenir le démarrage du projet durant une période de trois ans par l'octroi d'une subvention à fonds perdu annuelle de CHF 30'000.-.

5.3 LE SOUTIEN AUX PROJETS D'ENTREPRISES

Les aides financières directes du Service de l'Économie, du Logement et du Tourisme (SELT)

Conformément au cadre légal défini par la LADE, le SELT peut, en plus des nombreuses prestations offertes par l'ensemble des partenaires de la promotion économique, octroyer un soutien financier direct en faveur des entreprises.

L'entreprise bénéficiaire peut être nouvelle, en développement ou mature, mais se caractérise par sa taille (en règle générale, moins de 30 emplois) et est active dans les secteurs de l'industrie et des technologies de pointe. Le soutien financier du SELT est exclusivement octroyé dans le cadre d'un projet d'entreprise concret. Il existe trois types d'aides:

> les soutiens à l'innovation (dépôt de brevets, développement et homologation de nouveaux produits, amélioration des procédés de fabrication);
> les soutiens à l'internationalisation (études de marchés et d'opportunités commerciales et participation à des expositions à l'étranger);
> les soutiens à l'investissement (cautionnement, prise en charge d'intérêts).

Plus de 1'000 emplois soutenus en 2007

En 2007, le SELT a octroyé 135 contributions à fonds perdu pour un montant total de CHF 1'411'192. 58% des aides accordées ont permis de soutenir l'internationalisation des entreprises vaudoises (participation à une foire, étude de marché), alors que 42% ont favorisé l'innovation et le développement de nouvelles activités (étude de faisabilité, amélioration des procédés de fabrication, homologation, etc).

71 entreprises différentes ont bénéficié de subventions à fonds perdu, dont 29 en phase de création, c'est-à-dire ayant moins de trois ans d'existence. Par ailleurs, il importe de relever que plus de 90% des subventions ont profité à des sociétés employant moins de 30 personnes. Considérant également les quelques projets de cautionnement, arrière-cautionnement et prise en charge partielle des intérêts bancaires, ce sont au total plus de 1'000 emplois (création ou maintien de la place de travail) qui ont été soutenus en 2007 par le SELT.

Une progression diversifiée

Depuis 2004, l'intervention du SELT, en termes de nombre de projets d'entreprises soutenus, est en constante progression. Ainsi, en trois ans, ce chiffre a quasiment doublé; ce qui démontre non seulement l'effet positif d'une bonne conjoncture économique sur les projets d'entreprises, mais également l'amélioration de la communication du SELT auprès des PME vaudoises.

En ce qui concerne le cautionnement, nous constatons que le nombre de projets est en diminution depuis 2006. Le nouveau cadre légal instituant des coopératives régionales de cautionnement et une augmentation du plafond de la coopérative vaudoise de CHF 150'000.- à CHF 500'000.- se traduit par une diminution du nombre de dossiers au SELT. Ceux-ci sont toutefois plus importants en termes financiers. Cela se confirme en regard à l'investissement généré qui est exceptionnellement élevé par rapport aux nombre de projets, en raison particulièrement d'un projet très important réalisé en 2007 (VHF Technologies à Yverdon-les-Bains / caution de CHF 5'000'000.-).

Quant aux projets de prise en charge d'intérêts bancaires, leur nombre n'a pas connu de véritable variation par rapport aux années précédentes.

Exemples de projets soutenus en 2007

> Sensimed SA est active dans le domaine de l'ophtalmologie, au niveau de la gestion thérapeutique et du diagnostic du glaucome. Elle a développé, grâce à différentes aides du SELT (dépôt de brevets, homologation), un système de lentilles souples munies d'un capteur de pression miniaturisé et d'un microprocesseur; ce qui lui a permis de réaliser un tour d'investissement de CHF 8 millions. Le chiffre d'affaires prévu à 5 ans est de CHF 100 millions.

> Vainqueurs du concours IMD Start-up en 2007, Aginova Sàrl a obtenu une aide du SELT dans le cadre du développement d'un capteur de corrosion basé sur les ultrasons. Ce capteur utilise la technologie sans fil WiFi® et permet de contrôler le niveau d'oxydation à distance (par exemple des conduites de gaz) et d'éviter les risques d'explosion. Un projet CTI est en cours avec la HEIG-VD. Aginova prévoit d'être rentable dès 2010 et d'employer une vingtaine de personnes.

> Tourisoft Sàrl a développé un logiciel de réservation destiné aux organisations de tourisme basé sur les technologies Internet. La phase de démarrage de la société est passée et le produit se trouve dans sa deuxième génération. Sa participation à de nombreuses manifestations professionnelles de la branche touristique, cofinancée par le SELT, lui a permis de nouer de nombreux contacts d'affaires.

> La société VHF Technologies SA (40 emplois), start-up yverdonnoise produisant des cellules photovoltaïques souples, a connu une vaste expansion de ses activités en 2007. Elle a acquis 43'000 m^2 de terrains dans sa commune d'origine et investit une partie des anciens bâtiments de Leclanché. VHF y établira son usine de production dans laquelle elle prévoit de créer, à court terme, 80 emplois supplémentaires. Le projet de développement de l'entreprise a obtenu un cautionnement bancaire du SELT.

> L'entreprise Fischer Connectors SA emploie environ 350 personnes et connaît une croissance régulière de ses activités. Spécialisée dans le développement et la production de connecteurs de câbles haut de gamme pour des secteurs de niche (studio TV, centrales nucléaires,...), la société a récemment revu l'intégralité de son processus de production et a investi dans l'achat d'un terrain et la construction d'une nouvelle usine à Saint-Prex. Elle a bénéficié d'une prise en charge partielle de ses intérêts bancaires par le SELT.

Aides directes octroyées par le SELT	2007	2006	2005	2004
Contributions à fonds perdu (nombre de décisions)				
Aides à l'internationalisation	78	52	67	37
Aides à l'innovation	57	60	39	37
Nombre d'aides total	135	112	106	74
Nombre total d'entreprises	71	75	69	59
dont nombre de décisions pour les entreprises de moins de 3 ans	29	31	43	30
Nombre d'emplois soutenus	804	1'069	1'377	712
Montants total des décisions (CHF)	1'411'192	1'117'075	1'106'530	565'594
Montants engagés par les entreprises (CHF)	3'529'172	3'625'386	3'628'944	1'828'321
Prise en charge d'intérêts				
Nombre de projets/entreprises	2	5	0	1
Montants engagés (CHF)	472'033	108'287	0	26'507
Nombre d'emplois soutenus	260	71	0	15
Cautions - arrière-cautions				
Nombre d'entreprises	3	4	9	8
Montants conditionnels engagés (CHF)	5'090'000	575000	3'364'000	6'390'000
Investissement généré (CHF)	90'300'000	2'421'000	8'536'000	71'395'000
Nombre d'emplois soutenus	50	23	191	751
Nombre total d'entreprises soutenues	75	84	78	68
Nombre total d'emplois dans les entreprises soutenues financièrement	1'094	1'163	1'568	1'478

Aides financières du SELT par secteurs d'activité (en nombre)

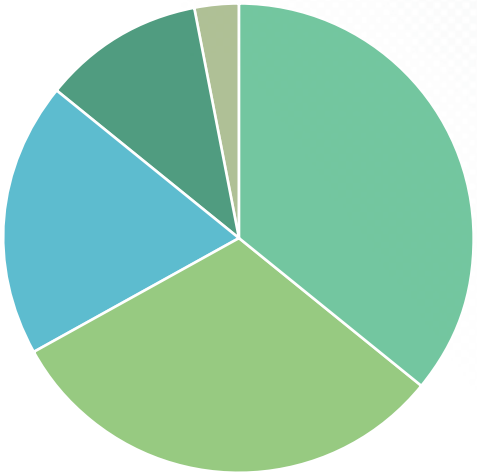

- Mécanique de précision, optique, horlogerie 36%
- Industrie chimique 31%
- Activités informatiques 19%
- Autres industries 11%
- Industrie alimentaire 3%

Aides financières du SELT par régions d'activités (en nombre)

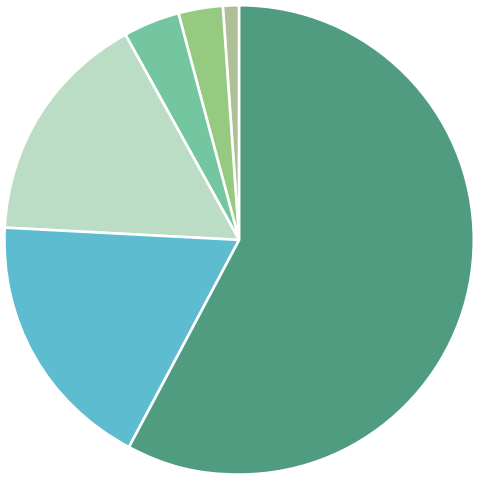

- Agglomération lausannoise 58%
- Zone rurale 18%
- Vevey-Montreux 16%
- Nyon région 4%
- Aigle, Payerne, Yverdon 3%
- Zone de montagne 1%

Le soutien au développement de projets d'importance cantonale

Outre les aides financières directes aux entreprises, le SELT a favorisé, en offrant un soutien administratif et logistique, le développement de projets d'entreprises d'importance stratégique pour le canton ayant un fort potentiel de création d'emplois et de valeur ajoutée. Parmi ceux-ci, citons comme exemple le projet de regroupement des activités de production de la manufacture horlogère Audemars Piguet. Aujourd'hui réparties sur quatre sites de la Vallée de Joux, les activités de production seront regroupées au sein d'un nouveau complexe immobilier de 7'500 m^2. Le site vise l'obtention d'un label écologique dénotant une faible consommation d'énergie et un mode de construction respectueux de l'environnement.

canton de vaud
LIBERTÉ ET PATRIE

Service de l'économie du logement et du tourisme (SELT)
Rue Caroline 11
CH - 1014 Lausanne
Tél. ++41 (0) 21 316 58 20
Fax ++41 (0) 21 316 61 52
Email: info.selt@vd.ch
www.vd.ch/economie

ART COM & PARTENAIRES Sàrl / Lausanne

vaud.ch
RÉGION DU LÉMAN